

Commission des ressources génétiques pour l'alimentation
et l'agriculture

**Groupe de travail technique
intergouvernemental sur les ressources
zoogénétiques pour l'alimentation et
l'agriculture**

Huitième session

**Rome (Italie)
26 – 28 novembre 2014**



**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION
DU
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES
RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Rome (Italie), 26 – 28 novembre 2014

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

Rome, 2014

Les documents relatifs à la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur l'internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent-docs.html>

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au:

Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications,
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation,

FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)

© FAO [2014]

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1
II. Ouverture de la session et élection du Président, des Vice-Présidents et du <i>Rapporteur</i>	2 – 6
III. Deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde	7 – 8
IV. Mise en œuvre et mise à jour du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	9 – 16
V. Les services écosystémiques fournis par les espèces et les races de bétail	17 – 18
VI. Accès aux ressources zoogénétiques et partage des avantages en découlant	19 – 25
VII. Diversité génétique et changement climatique	26 – 28
VIII. Biodiversité et nutrition	29 – 33
IX. Application et intégration des biotechnologies	34 – 36
X. Déclarations de clôture	37 – 40

Annexes

A	Ordre du jour de la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
B	Procédure et calendrier pour la mise au point définitive du Deuxième rapport
C	Liste des documents
D	Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la quatorzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome (Italie), 26 – 28 novembre 2014

I. Introduction

1. La huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) s'est tenue à Rome (Italie) du 26 au 28 novembre 2014. On trouvera la liste des délégués et observateurs sur le site web de la FAO¹.

II. Ouverture de la session et élection du président, des vice-présidents et du rapporteur

2. M. Arthur da Silva Mariante (Brésil), Président de la septième session du Groupe de travail, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs.

3. Le Groupe de travail a élu à la présidence, M. Harvey D. Blackburn (États-Unis d'Amérique), Mme Sahar Albayatti (Irak), M. Bedibete Bonfoh (Togo), Mme Kalaya Boonyanuwat (Thaïlande), M. Drago Kompan (Slovénie), M. Arthur da Silva Mariante (Brésil) et M. Tiria Rere (Îles Cook) ont été élus vice-présidents. M. da Silva Mariante a été élu rapporteur.

4. M. Ren Wang, Sous-Directeur général chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs au nom du Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva. M. Wang a rappelé combien la biodiversité des animaux d'élevage était importante dans un monde confronté au défi du changement climatique et a félicité les pays pour les efforts qu'ils avaient consacrés à la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial). Il a adressé ses remerciements aux gouvernements allemand, espagnol, norvégien, suédois, suisse et turc pour leur appui financier à l'exécution du programme de la FAO sur les ressources zoogénétiques.

5. Mme Linda Collette, Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs. Mme Collette a noté que l'élaboration du deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Rapport) constituait une autre étape importante du programme de travail pluriannuel de la Commission et que le lancement du deuxième Rapport offrirait l'occasion de procéder à un nouvel examen du Plan d'action mondial et d'étudier les éventuels ajustements à lui apporter. Elle a souligné, en particulier, combien il était important d'aborder les questions intersectorielles en rapport avec toutes les composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe A.

III. Deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

7. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Élaboration du deuxième Rapport sur L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*². Il a pris note

¹ <http://www.fao.org/Ag/AGInfo/programmes/en/genetics/angrvent.html>.

² CGRFA/WG-AnGR-8/14/2.

du document d'information sur la version préliminaire du deuxième Rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (intitulé Draft Second Report on the State of the World's Animal Genetic Resources for Food and Agriculture)³. Il s'est félicité des progrès considérables qui ont été accomplis dans l'élaboration du deuxième Rapport, surtout compte tenu du calendrier d'exécution serré, et a remercié le secrétariat et toutes les personnes qui ont contribué à cette tâche pour leurs efforts.

8. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission:
- i) examine la version préliminaire du deuxième Rapport à la lumière des observations formulées par le Groupe de travail;
 - ii) donne un accueil favorable au deuxième Rapport et demande au Secrétariat de procéder à la mise au point définitive du Rapport conformément à la procédure et au calendrier figurant à l'Annexe B, puis de le publier;
 - iii) demande au Secrétariat de faire traduire et de publier le deuxième Rapport dans les langues de la FAO autres que l'anglais;
 - iv) demande au Secrétariat de rédiger et de publier une version abrégée du deuxième Rapport dans toutes les langues de la FAO; et
 - v) invite les gouvernements et les donateurs à fournir les ressources financières nécessaires pour assurer la traduction, la publication, l'impression et la distribution du deuxième Rapport et de sa version abrégée.

IV. Mise en œuvre et mise à jour du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

9. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources génétiques*⁴. Il a pris note des divers documents d'information correspondants, en particulier du rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial (*Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources*)⁵, du rapport sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques (*Status and trends of animal genetic resources – 2014*)⁶, du rapport intérimaire de synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial (*Synthesis progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources – 2014*)⁷, du projet de directives pour la mise en place d'un système intégré et polyvalent de contrôle des performances en matière d'élevage (*Draft guidelines for the development of integrated multipurpose animal recording systems*)⁸ et du document sur la maintenance et le développement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (*Maintenance and development of the Domestic Animal Diversity Information System DAD-IS*)⁹.

10. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction l'élaboration du projet de directives pour la mise en place d'un système intégré et polyvalent de contrôle des performances en matière d'élevage. Il a pris note du caractère volontaire de ces directives et a recommandé que la Commission les approuve.

11. Le Groupe de travail s'est penché sur l'avenir du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques DAD-IS et sur ses liens avec d'autres systèmes d'information pertinents, et il a demandé à la FAO d'élaborer un document sur les différentes options techniques envisageables à cet égard afin de le porter à l'attention de la Commission à sa quinzième session.

12. Le Groupe de travail a aussi recommandé que la Commission:

- i) appelle les pays à continuer de mettre en œuvre le Plan d'action mondial, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial, en particulier

³ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.2.

⁴ CGRFA/WG-AnGR-8/14/3.1.

⁵ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.3.

⁶ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.4.

⁷ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.5.

⁸ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.6.

⁹ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.7.

- pour concourir à la réalisation des objectifs de développement durable pour l'après-2015 correspondants;
- ii) demande à la FAO de poursuivre ses activités à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial par les pays;
 - iii) encourage la FAO et les pays à collaborer avec les organisations régionales, la société civile et le secteur privé afin d'améliorer la gestion des ressources zoogénétiques;
 - iv) demande à la FAO de poursuivre ses partenariats et ses alliances avec d'autres organisations et mécanismes internationaux afin de renforcer la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
 - v) demande à la FAO d'étudier les différentes options envisageables pour assurer la collecte de données relatives à la taille des populations de races indéterminées et faciliter ainsi le calcul de l'Indicateur 2 sur la proportion de la population totale représentée par les races adaptées localement et les races exotiques;
 - vi) souligne qu'il est nécessaire que les pays mettent à jour régulièrement leurs données nationales officielles sur les races animales dans le système DAD-IS ou tout autre système d'information assurant la mise en commun automatique de ces données avec celui-ci, et qu'ils fournissent des informations sur la classification des races, afin que les décisions portant sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial soient étayées par des données et informations les plus récentes possibles;
 - vii) souligne l'importance du système DAD-IS en tant que centre d'échange international pour les ressources zoogénétiques; et
 - viii) demande à la FAO d'assurer un soutien durable au système DAD-IS sur son budget ordinaire et d'inviter les donateurs à verser des contributions supplémentaires ponctuelles pour en financer la maintenance et le développement, si nécessaire.
13. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Financement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹⁰.
14. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission:
- i) examine les coûts administratifs de la Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (la Stratégie de financement) et envisage, en ce qui concerne les futurs appels à propositions lancés dans ce cadre, d'accroître le budget par projet; et
 - ii) invite les donateurs à concourir à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris en apportant leur contribution au programme axé sur des fonds fiduciaires multidonateurs.
15. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹¹.
16. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission:
- i) approuve l'approche en deux étapes pour le réexamen du Plan d'action mondial qui est présentée dans le document intitulé *Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹² et demande à la FAO de faciliter ce processus;
 - ii) demande au Groupe de travail d'examiner, à sa neuvième session, le document présentant les différentes possibilités de mise à jour du Plan d'action mondial que la FAO aura rédigé et d'en informer la Commission à sa seizième session ordinaire; et
 - iii) examine le Plan d'action mondial mis à jour, ainsi que tout autre document susceptible de contribuer au processus de réexamen, et le recommande à la Conférence de la FAO pour approbation ou adoption.

¹⁰ CGRFA/WG-AnGR-8/14/3,2.

¹¹ CGRFA/WG-AnGR-8/14/4.

¹² CGRFA/WG-AnGR-8/14/4.

V. Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage

17. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage*¹³. Il a pris note de l'Étude de référence n° 66 sur les services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage, qui accorde une place particulière à la contribution des petits éleveurs et des pasteurs, et s'est félicité des perspectives positives qui s'en dégagent.

18. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission:

- i) de reconnaître la contribution importante des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services;
- ii) de reconnaître la contribution particulière des races élevées dans des systèmes de production herbagés à la fourniture de services d'habitat, de soutien et de régulation en lien avec une gestion durable des pâturages et des terres;
- iii) de demander à la FAO de mieux faire connaître les services écosystémiques importants fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage ainsi que les contributions des éleveurs, en particulier les petits éleveurs et les pasteurs, notamment au moyen d'une publication sur ce thème;
- iv) de demander à la FAO et aux pays d'améliorer la cartographie de la répartition des races et la description des mesures phénotypiques et des fonctions biologiques, en particulier dans les systèmes de production herbagés, afin de pouvoir mieux cibler les interventions en faveur des éleveurs, et plus particulièrement en faveur des pasteurs et d'autres petits éleveurs;
- v) de demander à la FAO d'améliorer les méthodes d'évaluation de la valeur des services écosystémiques fournis par les animaux d'élevage et d'élaborer des systèmes incitatifs axés sur les résultats et visant à ce que les éleveurs, et plus particulièrement les petits éleveurs et les pasteurs, continuent de fournir des services écosystémiques;
- vi) d'inviter les pays à étudier les options qui peuvent être envisagées à l'appui des services écosystémiques – meilleure gestion des pâturages, rôle que peuvent jouer certaines races dans ce domaine et potentiel en termes d'approche intégrée des objectifs au regard des moyens de subsistance, de la conservation et de la restauration de la biodiversité sauvage et des types de végétation semi-naturels, des mesures liées au changement climatique, des services liés à l'eau et de l'utilisation durable des ressources zoogénétiques;
- vii) d'inviter les pays et les points focaux régionaux à renforcer le lien entre la conservation des races et la protection de la nature, et la collaboration entre l'agriculture et l'élevage d'une part et l'environnement/la faune et la flore sauvages/la foresterie, d'autre part, tout en garantissant la pleine participation de tous les éleveurs, et plus particulièrement des petits éleveurs et des pasteurs;
- viii) de demander aux pays dans lesquels les races et les petits éleveurs contribuent de manière essentielle aux services écosystémiques et à la sécurité alimentaire, de prendre les mesures voulues pour faire reconnaître leur contribution et les soutenir et de demander à la FAO de fournir un appui technique, sur demande; et
- ix) d'inviter les pays à mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

VI. Accès aux ressources zoogénétiques et partage des avantages en découlant

19. Une session conjointe du Groupe de travail et de l'équipe de la Commission, constituée de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages (l'Équipe de spécialistes) a eu lieu dans l'après-midi du 27 novembre 2014. La session conjointe était coprésidée par le Président du Groupe de travail et par le Président de l'Équipe de spécialistes, M. Javad Mozafari Hashjin (République islamique d'Iran).

¹³ CGRFA/WG-AnGR-8/14/5.

20. Mme Kathryn Garforth, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a fourni des informations concernant le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (le Protocole de Nagoya). M. Kent Nnadozie, du Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité), a donné un aperçu du Traité, notamment du processus en cours qui vise à améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages.

21. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Ressources zoogénétiques: accès et partage des avantages*¹⁴. Il a pris note des documents d'information correspondants, en particulier des déclarations des pays concernant les conditions d'échange et d'utilisation d'un certain nombre de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (*Government submissions on conditions under which specific genetic resources for food and agriculture are exchanged and utilized*)¹⁵, des déclarations des parties prenantes au sujet des codes de conduite d'application volontaire, des directives et des meilleures pratiques et/ou des normes régissant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, pour tous les sous-secteurs concernés (*Submissions of stakeholders on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices, and/or standards in relation to access and benefit-sharing for all subsectors of genetic resources for food and agriculture*)¹⁶, des déclarations des agents de liaison régionaux européens au sujet des codes de conduite d'application volontaire, des directives et des meilleures pratiques et/ou des normes régissant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (*Submission by the European Regional Focal Point for Animal Genetic Resources (ERFP) on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices and/or standards in relation to access and benefit-sharing for Animal Genetic Resources for Food and Agriculture*)¹⁷ et des notes explicatives relatives aux caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (*Explanatory notes to the distinctive features of genetic resources for food and agriculture*)¹⁸.

22. Après s'être penché sur les recueils d'information ci-dessus concernant les conditions actuelles d'utilisation et d'échange des RGAA, les codes de conduite d'application volontaire, les directives et les meilleures pratiques et/ou les normes régissant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande au Secrétaire de poursuivre la mise à jour de ces compilations, en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, en se concentrant sur les pratiques, les codes de conduite, les directives et les meilleures pratiques et/ou les normes sur l'accès et le partage des avantages qui intéressent plus particulièrement les ressources zoogénétiques, en vue de leur examen par les groupes de travail techniques intergouvernementaux et/ou la Commission, selon qu'il convient. Par ailleurs, il a recommandé que ces informations soient recueillies auprès de toutes les sources disponibles et que la Commission invite le Secrétaire exécutif de la CDB à les rendre consultables par l'intermédiaire du centre d'échanges du Protocole de Nagoya.

23. Le Groupe de travail a recommandé, s'agissant des ressources zoogénétiques, que le Projet d'éléments tienne compte des éléments suivants:

- les questions relatives à l'accès et au partage des avantages pour le sous-secteur des ressources zoogénétiques, à la lumière des informations et des indications fournies par le Groupe de travail;
- les choix des pays quant à la portée des mesures afférentes à l'accès aux ressources zoogénétiques et au partage des avantages, y compris la possibilité d'un traitement différencié selon les divers sous-ensembles des ressources zoogénétiques ou leurs différentes utilisations;

¹⁴ CGRFA/WG-AnGR-8/14/6.

¹⁵ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.9.

¹⁶ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.10.

¹⁷ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.10 Add.1.

¹⁸ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.11.

- l'emploi du terme « utilisation », tel que défini dans le Protocole de Nagoya, et tel qu'il s'applique à l'utilisation et à la conservation des ressources zoogénétiques et, en particulier, aux utilisations multiples de ces ressources à des fins de reproduction;
- la notion de pays d'origine, telle qu'elle figure dans la CDB et le Protocole de Nagoya, et ses incidences s'agissant de l'accès aux ressources zoogénétiques, de leur utilisation et du partage des avantages en découlant;
- le vaste éventail de modalités possibles en ce qui concerne l'accès et le partage des avantages dans le sous-secteur des ressources zoogénétiques, y compris les conditions standard dans lesquelles les ressources zoogénétiques peuvent être rendues disponibles et les avantages partagés; et
- les pratiques actuelles d'utilisation et d'échange des ressources zoogénétiques, y compris les contrats privés, compte tenu de leur importance pour le commerce et les échanges d'animaux de reproduction et de matériel biologique, ainsi que des avantages qu'elles présentent pour la sécurité alimentaire.

24. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission que le Projet d'éléments soit communiqué au Groupe de travail, à sa neuvième session, pour examen.

25. Le Groupe de travail a pris note des caractéristiques propres aux RGAA et des notes explicatives correspondantes et a recommandé que la Commission encourage les pays à veiller, à l'heure de l'élaboration des mesures nationales en matière d'accès et de partage des avantages, de leur adaptation et de leur mise en application, à ce que:

- a) les caractéristiques propres aux ressources zoogénétiques soient dûment prises en compte;
- b) les ministères compétents, y compris pour les questions relatives aux RGAA, collaborent étroitement à la mise en place des régimes nationaux d'accès et de partage des avantages pour les ressources génétiques en général;
- c) l'élaboration des régimes nationaux d'accès et de partage des avantages soit menée en coordination avec les parties prenantes concernées, notamment les fournisseurs et les utilisateurs des RGAA appartenant à différents sous-secteurs, afin d'assurer la prise en compte des caractéristiques propres à ces ressources et des diverses pratiques les concernant;
- d) les échanges entre pays soient intensifiés, compte tenu de leur importance cruciale pour la sécurité alimentaire mondiale; et
- e) les échanges entre pays permettent d'assurer un partage juste et équitable des avantages avec les fournisseurs et les pays d'origine, conformément à des critères clairement définis, y compris des pratiques commerciales appropriées, le cas échéant.

VII. Diversité génétique et changement climatique

26. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Diversité génétique et changement climatique*.¹⁹ Il a pris note du document d'information intitulé *Draft guidelines to support the integration of genetic diversity into national climate change adaptation planning* (projet de directives à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique)²⁰.

27. Le Groupe de travail s'est félicité de l'élaboration du *projet de directives à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*, et a recommandé à la Commission de l'approuver. Le Groupe de travail a souligné qu'il importait de préserver la diversité génétique la plus large possible dans les races commerciales et les races menacées, et de développer de nouvelles races. Il a fait observer que la caractérisation et le suivi

¹⁹ CGRFA/WG-AnGR-8/14/7.

²⁰ CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.8 (non traduit).

de la diversité génétique devaient donc être intensifiés au moyen de technologies de pointe au niveau phénotypique comme au niveau génétique.

28. Le Groupe de travail a également recommandé à la Commission:

- i) de demander à la FAO de publier et de diffuser largement les directives afin de sensibiliser les décideurs et les acteurs concernés à la nécessité d'intégrer la diversité génétique dans les plans nationaux relatifs à l'adaptation au changement climatique, à la sécurité alimentaire et à la durabilité de l'environnement;
- ii) de demander à son Secrétaire de transmettre officiellement les directives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- iii) de souligner que du matériel technique et des outils de sensibilisation seraient utiles et de demander à la FAO de produire ce matériel afin de faciliter l'adoption volontaire des directives;
- iv) d'encourager ses membres à prendre en compte les considérations liées à la diversité génétique dans leurs plans nationaux d'adaptation au changement climatique, en s'inspirant des directives, le cas échéant; et
- v) d'appeler ses Membres à fournir les ressources financières nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre du Programme de travail de la Commission sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

VIII. Biodiversité et nutrition

29. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Biodiversité et nutrition*²¹. Il a souligné l'importance qu'il y a à consommer des aliments diversifiés pour mener une vie saine, reconnu le lien entre la nutrition humaine et les ressources zoogénétiques, et noté que l'intégration des ressources zoogénétiques dans les politiques alimentaires favoriserait leur utilisation durable et leur conservation.

30. Le Groupe de travail s'est félicité de l'élaboration du *projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition*²², a présenté des suggestions pour son amélioration et recommandé à la Commission de l'approuver.

31. Le Groupe de travail a souligné qu'il était important de tenir compte des conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition dans l'élaboration finale des directives, notamment en ce qui concerne les liens entre la nutrition, la biodiversité et l'agriculture, et de prêter dûment attention à la pertinence de la biodiversité agricole pour la nutrition.

32. Le Groupe de travail a souligné l'importance de renforcer les capacités de recherche, les connaissances et la sensibilisation relatives à la composition nutritionnelle des aliments d'origine animale, et a insisté sur le fait que la recherche devrait inclure des méta-analyses. Il a suggéré d'accorder une attention particulière aux espèces et races indigènes, ainsi qu'aux races adaptées aux conditions locales, et à leur promotion dans les programmes et les politiques. Il a proposé qu'une base de données soit créée pour étudier l'influence des caractéristiques des systèmes de production sur la composition en nutriments. Il a proposé également qu'une étude soit réalisée pour analyser la relation entre l'étiquetage nutritionnel des aliments et les choix et préférences alimentaires des consommateurs. Il a enfin souligné le rôle des achats publics, des filières courtes et des politiques qui encouragent l'utilisation de la biodiversité pour la nutrition.

33. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission:

- i) de demander à la FAO de publier et de distribuer largement les Directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, et de sensibiliser les décideurs et les acteurs pertinents au fait qu'il est important d'en tenir compte;

²¹ CGRFA/WG-AnGR-8/14/8.

²² CGRFA/WG-AnGR-8/14/8, Annexe I.

- ii) de demander à la FAO d'encourager l'élaboration ou le renforcement de politiques et de programmes nationaux et internationaux visant à faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les politiques, programmes et interventions nutritionnels ou liés à la nutrition;
- iii) de souligner la nécessité d'établir une documentation technique et des documents d'information et de demander à la FAO de s'en charger, afin de faciliter l'adoption des Directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, notamment en continuant de mettre régulièrement à jour la base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité, et en menant des actions de renforcement des capacités dans les centres de données régionaux INFOODS afin de former les autorités responsables à la production et à la compilation de données sur les aliments au niveau des espèces et des sous-espèces;
- iv) de faire appel aux organisations de financement pour qu'elles soutiennent les travaux de recherche et les interventions dans des domaines clés, notamment la recherche sur la diversification de la valeur nutritive des produits issus de systèmes de production industriels; et
- v) de demander à la FAO d'élaborer de nouvelles méthodes d'enquête sur la consommation alimentaire, et des directives à ce sujet, afin de mieux saisir les informations concernant la contribution de la biodiversité à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et d'aider les pays qui réalisent déjà des enquêtes de consommation alimentaire à collecter régulièrement des données sur la consommation aux niveaux des espèces et des sous-espèces.

IX. Application et intégration des biotechnologies

34. Le Groupe de travail s'est penché sur le document intitulé *Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²³.
35. Le Groupe de travail a reconnu que les récentes directives de la FAO sur la gestion des ressources zoogénétiques adoptées par la Commission sont des documents de référence essentiels pour l'application des biotechnologies dans le secteur de l'élevage et a souligné la nécessité d'élaborer d'autres directives techniques.
36. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de poursuivre ses efforts visant à:
- i) renforcer les capacités nationales et régionales des pays en développement concernant la mise au point de biotechnologies et leur utilisation appropriée pour la caractérisation, la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
 - ii) souligner l'importance de réaliser des analyses socioéconomiques sur la valeur des applications des biotechnologies avant leur mise en œuvre;
 - iii) renforcer ses activités en vue d'assurer la diffusion régulière d'informations factuelles et à jour sur le rôle des biotechnologies aux fins de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en utilisant à cet effet les bases de données, les réseaux et les bulletins d'information déjà existants et en veillant également à tenir le public informé de l'évolution des biotechnologies;
 - iv) étudier des mécanismes de coopération future entre pays et régions, avec les organismes internationaux concernés, y compris pour renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et d'autres formes de coopération multinationale incluant des pays à différents stades de développement, afin d'exploiter au mieux les biotechnologies pour la caractérisation, la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de partager les avantages qui en découlent.

²³ CGRFA/WG-AnGR-8/14/9.

X. Déclarations de clôture

37. Les représentants des groupes régionaux ont pris la parole pour remercier le Président, le Secrétariat et le personnel de soutien, les délégués et observateurs et les donateurs qui leur avaient permis de participer à la session et à l'atelier mondial des coordinateurs nationaux qui l'avait précédée. Il a été annoncé que l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) avait établi un groupe de travail sur les ressources zoogénétiques pour les pays arabes, et qu'une collaboration accrue entre l'OADA et la FAO était encouragée.

38. Mme Irene Hoffmann, Chef de la Sous-Division des ressources génétiques animales, a remercié au nom de M. Wang le Groupe de travail pour ses recommandations claires sur la poursuite de l'élaboration du Deuxième rapport. Elle a fait remarquer que les indications reçues sur plusieurs questions appuieraient des activités intersectorielles menées au titre du nouveau Cadre stratégique de la FAO. Elle a remercié le Président et le Bureau pour leurs efforts inlassables, qui ont permis d'assurer le bon déroulement de la réunion, ainsi que les donateurs, pour leur soutien précieux.

39. Mme Colette a souligné l'importance des recommandations formulées par le Groupe de travail, non seulement pour le programme relatif aux ressources zoogénétiques, mais également pour les questions transversales du programme de travail de la Commission. Elle a remercié les gouvernements qui avaient apporté leur soutien financier au programme de la FAO sur les ressources zoogénétiques. Elle a également adressé ses remerciements au Secrétariat pour le travail mené en préparation de la session, ainsi qu'au Président pour avoir si bien guidé les travaux pendant la réunion.

40. M. Blackburn a conclu la réunion en revenant sur les progrès substantiels qui avaient été accomplis, remerciant les pays des efforts impressionnants qu'ils avaient consentis, et le Secrétariat d'avoir respecté les délais dans la mise au point définitive du Deuxième rapport. Il a remercié tous les délégués et observateurs, le Bureau, le Secrétariat et le personnel de soutien pour leur contribution au succès de la session.

Annexe A

Ordre du jour de la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

1. Élection du Président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Deuxième Rapport sur *l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
4. Mise en œuvre et mise à jour du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*
 - 4.1 Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
 - 4.2 Éventuelle mise à jour du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
5. Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage
6. Accès aux ressources zoogénétiques et partage des avantages en découlant
7. Diversité génétique et changement climatique
8. Biodiversité et nutrition
9. Application et intégration des biotechnologies
10. Autres questions
11. Adoption du rapport

Annexe B

Procédure et calendrier pour la mise au point définitive du Deuxième rapport

Novembre 2014 – 28 février 2015: Les membres du Groupe de travail soumettent des observations au Secrétariat sur les projets des parties 1, 2, 3 et 5 (par courrier électronique: SoWAnGR2@fao.org)

Novembre 2014 – 31 mars 2015: Le Secrétariat élabore un projet de partie 4 et révisé les projets des parties 1, 2, 3 et 5 en tenant compte des observations soumises par les membres du Groupe de travail et des examinateurs externes.

1^{er} avril 2015 – 31 mai 2015: Les membres de la Commission formulent des observations sur le projet complet et révisé de deuxième rapport.

À partir de juin 2015: Le Secrétariat prépare la version finale du Deuxième rapport pour publication.

Annexe C

Liste des documents

Documents de travail

CGRFA/WG-AnGR-8/14/1	Ordre du jour provisoire
CGRFA/WG-AnGR-8/14/1 Add.1	Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
CGRFA/WG-AnGR-8/14/2	Élaboration du Deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde
CGRFA/WG-AnGR-8/14/3.1	Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
CGRFA/WG-AnGR-8/14/3.2	Financement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
CGRFA/WG-AnGR-8/14/4	Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
CGRFA/WG-AnGR-8/14/5	Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage
CGRFA/WG-AnGR-8/14/6	Ressources zoogénétiques: accès et partage des avantages
CGRFA/WG-AnGR-8/14/7	Diversité génétique et changement climatique
CGRFA/WG-AnGR-8/14/8	Biodiversité et nutrition
CGRFA/WG-AnGR-8/14/9	Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Documents d'information (en anglais seulement)

CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.1	Statutes of the Intergovernmental Technical Working Group on Animal Genetic Resources for Food and Agriculture, and Members elected by the Fourteenth Regular Session of the Commission
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.2	Draft Second report on the State of the World's Animal Genetic Resources for Food and Agriculture
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.3	Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.4	Status and trends of animal genetic resources – 2014
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.5	Synthesis progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources – 2014
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.6	Draft guidelines for the development of integrated multipurpose animal recording system
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.7	Maintenance and development of the Domestic Animal Diversity Information System DAD-IS
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.8	Draft guidelines to support the integration of genetic diversity into national climate change adaptation planning

CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.9	Government submissions on conditions under which specific genetic resources for food and agriculture are exchanged and utilized
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.10	Submissions of stakeholders on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices, and/or standards in relation to access and benefit-sharing for all subsectors of genetic resources for food and agriculture
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.10 Add. 1	Submission by the European Regional Focal Point for Animal Genetic Resources (ERFP) on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices and/or standards in relation to access and benefit-sharing for animal genetic resources for food and agriculture
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.11	Explanatory notes to the distinctive features of genetic resources for food and agriculture
CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.12	List of documents

Autres documents

Étude de référence 66 (en anglais) Ecosystem services provided by livestock species and breeds, with special consideration to the contributions of small-scale livestock keepers and pastoralists

OMPI. 2014. Patent Landscape Report on Animal Genetic Resources (en anglais)

Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Édition révisée)

State of implementation of the Global Plan of Action – process indicators 2014 (en anglais)

Publications catalogue: focus on animal genetic resources (en anglais)

FAO. 2013. *In vivo* conservation of animal genetic resources. FAO Animal Production and Health Guidelines. (en anglais) No. 14. Rome.

Ayala, J., M. Bobb, A. De Leon, M. Foley, T. Mogler, J. Swanson. 2013. Conserving local breeds. An annotated bibliography. (en anglais)

Animal Genetic Resources – an international journal • Ressources Génétiques Animales – un journal international • Recursos Genéticos Animales – una revista internacional No. 54

Animal Genetic Resources – an international journal • Ressources Génétiques Animales – un journal international • Recursos Genéticos Animales – una revista internacional No. 53

Animal Genetic Resources – an international journal • Ressources Génétiques Animales – un journal international • Recursos Genéticos Animales – una revista internacional No. 52

Animal Genetic Resources – an international journal • Ressources Génétiques Animales – un journal international • Recursos Genéticos Animales – una revista internacional No. 51

ANNEXE D

Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la quatorzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

COMPOSITION (nombre de pays par région)	PAYS
AFRIQUE (5)	Cameroun Érythrée Maroc Namibie Togo
ASIE (5)	Bhoutan Inde Malaisie Mongolie Thaïlande
EUROPE (5)	Allemagne France Slovénie Suède Suisse
AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (5)	Argentine Brésil Chili Costa Rica Suriname
PROCHE-ORIENT (3)	Iraq Qatar Soudan
AMÉRIQUE DU NORD (2)	Canada États-Unis d'Amérique
PACIFIQUE SUD-OUEST (2)	Fidji Îles Cook